

Orientation après la classe de 3e

Quelle voie ?

**Quel type de
scolarisation ?**

**Comment suis je
affecté dans un
établissement ?**



Deux voies d'orientation, quatre diplômes différents

Classe de seconde générale et technologique

approfondissement des matières générales de 3e

Enseignements communs :

Français 4h

Histoire Geo 3h

LV1 et LV2 5h30

Math 4h

Physique 3h

SVT 1h30

EPS 2h

Education civique 30mn

+ **1h30** d'enseignement d'exploration n°1

+ **1h30** d'enseignement d'exploration n°2

+ **2h** d'accompagnement personnalisé

Total hebdomadaire = 28h30

Bac général

Privilégie l'écrit et la réflexion autour de notions abstraites et théoriques. (LV2 obligatoire)

Développe la culture générale et permet d'acquérir une méthodologie de travail en vue d'études longues (bac + 5 : université, grandes écoles...).

**3 séries de bac :
réforme en cours**

Bac technologique

Intérêt pour les projets concrets, goût pour la manipulation et l'observation. Ateliers. (LV2 obligatoire)

Équilibre entre les disciplines générales et technologiques, en vue d'études supérieures courtes (bac + 2 ou 3 : BTS, DUT, licence pro...) et longues (classes prépa, université...).

8 séries de bac

Lycée de Secteur : Lycée de Beauregard

- **Bac L ; ES ; S**
- **Bac STMG ; STI2D**
- **Enseignements d'exploration :**
 - PFEG
 - Ou
 - SES
 - +
 - LV3 : Espagnol, Italien
 - Langues et culture de l'Antiquité : Grec, Latin
 - Création et activités artistiques : arts du son
 - Création et innovation technologique
 - Littérature et Société
 - Méthodes et pratiques scientifiques
 - Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion
 - Sciences de l'ingénieur
 - Sciences économiques et sociales

Lycée de secteur : Lycée A. CAMUS

- **Bac L ; ES ; S**
- **Bac STMG ; ST2S***
- **Enseignements d'exploration :**
 - Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion
 - Ou
 - Sciences économiques et sociales
 - +
 - Biotechnologies
 - Création et activités artistiques : arts du spectacle
 - Littérature et société
 - Méthodes et Pratiques scientifiques
 - Santé et social
 - Informatique et création numérique
 - PFEG
 - SES

Lycée de Secteur : Lycée J. Holtzer

- **Bac S**
- **Bac STI2D**
- **Enseignements d'exploration :**
 - PFEG
 - ou
 - SES
 - +
 - Création et innovation technologique
 - Education physique et sportive
 - Méthodes pratiques et scientifiques
 - Sciences de l'ingénieur
 - Sciences économiques et sociales
 - Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion

3 bacs généraux

Série ES

Economique et Social

Série L

Littéraire

Série S

Scientifique

8 bacs technologiques



STI2D

Sciences et Technologies de l'Industrie
et du Développement Durable



STD2A

Sciences et Technologies du Design
et des Arts Appliqués



STL

Sciences et Technologies
de Laboratoire



STAV

Sciences et Technologies
de l'agronomie et du Vivant



STMG

Sciences et Technologies
du Management et de la Gestion



STHR

Sciences et Technologies de
l'Hôtellerie et de la Restauration



ST2S

Sciences et Technologies
de la Santé et du Social



TMD

Techniques de la Musique
et de la Danse

La voie professionnelle

Profil des élèves

Être motivé(e) par des études plus concrètes

Être attiré(e) par un secteur professionnel

Vouloir étudier autrement:
des cours théoriques et pratiques,
des périodes de formation en entreprise

Deux parcours de formation

CAP en 2 ans

2^e année

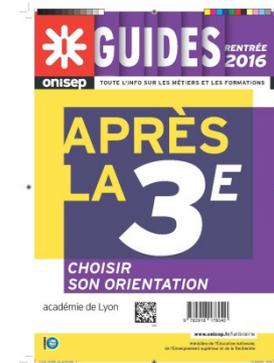
1^{re} année

Bac Pro en 3 ans

Terminale Professionnelle

1^{re} Professionnelle

2^{de} Professionnelle



La seconde professionnelle

Enseignements obligatoires : 32h30 à 34h30

Bac Pro 3 ans : se former dans un domaine professionnel choisi parmi 75 spécialités (technicien menuisier agenceur, systèmes électroniques numériques, commerce ...)

Stage : 22 semaines (sur 3ans)

Les enseignements

- Enseignement **professionnel** (55 % du temps) , acquisition de connaissances et savoir-faire
- Enseignement **général** (45 % du temps) articulé avec l'enseignement professionnel



- Accompagnement personnalisé (2h)
- Applications pratiques (ateliers, salons)
- Stages en entreprise (+/- 22 semaines sur 3 ans)

Organisation de la Première année de CAP

- Enseignements obligatoires : de 33h à 38h
- Dont 17h ou 18h d'enseignements technologiques et professionnels

Les lycées professionnels proches Du Collège

**(Affectation possible dans tous les lycées pro de
l'Académie de Lyon)**

Lycée A. CAMUS

BAC pro Accompagnement, soins et services à la personne option b : en structure ;

BAC pro Gestion – administration ;

BAC pro Hygiène, propreté, stérilisation ;

CAP Cuisine ;

CAP Commercialisation en Hôtel-café-Restaurant ;

CAP Agent polyvalent de restauration ;

Lycée J. Holtzer

BAC pro Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés ;

BAC pro Maintenance des équipements industriels ;

BAC pro Technicien outilleur ;

BAC pro Pilote de ligne de production ;

Lycée de Beauregard

BAC pro Commerce ;

BAC pro Accueil relation clients usagers ;

BAC pro Gestion – administration ;

BAC pro Maintenance des équipements industriels ;

BAC pro Technicien menuisier – agenceur ;

BAC pro Technicien d'usinage ;

CAP Employé de commerce multi-spécialités.

Lycée P. Desgranges

CAP Froid et conditionnement d'air ;

CAP Préparation et réalisation d'ouvrages électriques ;

CAP Serrurier métallier ;

BAC Pro Métiers de l'électricité et de ses environnements communicants ;

BAC Pro Menuiserie aluminium-verre ;

BAC Pro Systèmes numériques options a : sûreté et sécurité infrastructures, b : audiovisuel, c : réseaux informatiques ;

BAC Pro Technicien du froid et du conditionnement₂₇ d'air.

Lycée du Haut Forez

CAP Agent polyvalent de restauration ;

CAP Cuisine ;

**CAP Commercialisation et services en Hotel-café-
Restaurant ;**

**BAC Pro Accompagnement, soins et services à la
personne (option b : en structure) ;**

BAC Pro Commercialisation et service en restauration ;

BAC Pro Cuisine ;

Se former sous statut scolaire ou apprenti ?

Statut scolaire

- Formation en lycée professionnel
- Stages en entreprise
16 à 22 semaines
- Vacances scolaires

**Convention de stage
avec une entreprise**

Alternance

- Formation en entreprise et en centre de formation pour apprentis
- 1/3 temps en cours et 2/3 formation en entreprise
- 5 semaines de congés par an

**Contrat de travail
avec un employeur**

Pour des diplômes identiques :

CAP, Bac Pro, BTS, DUT, Diplômes d'ingénieur...

L'apprentissage

Conditions

- Avoir entre 16 et 25 ans (ou 15 ans et sortir d'une classe de 3e)
- Choisir sa profession / formation
- Trouver un employeur
- Signer un contrat

Lieu

Alternance entre l'entreprise et le Centre de Formation d'Apprentis (CFA)

Durée

2 ans ou 3 ans

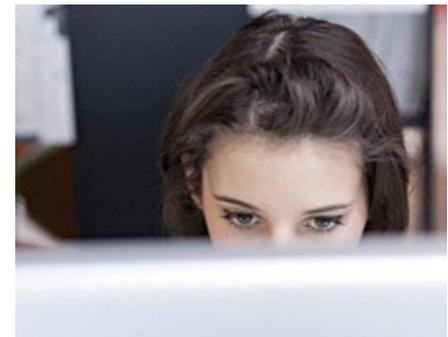


Salaire

- De 25% à 75% du SMIC selon l'âge et l'ancienneté
- Statut de salarié, travail 35h par semaine
- Cinq semaines de vacances

Objectif

Du CAP au BTS...aux grandes écoles



Les procédures d'orientation

Appliquées dans l'académie de Lyon

Les vœux d'orientation

Au 2^e trimestre

Phase provisoire

La famille exprime des intentions d'orientation

Le chef d'établissement donne un avis et des conseils

Au 3^e trimestre

Phase définitive

La famille exprime ses demandes d'orientation

Le chef d'établissement propose une orientation suite au conseil de classe
Choix de l'orientation par la famille.

3 phases : Orientation, affectation, inscription

Déclaration d'intention (1^{er} Trim)

Si désaccord : échange avec le
PP, l'équipe de dir et/ou
PsyEN

Choix provisoire (2^{ème} trimestre)

Intentions d'orientation.
Avis du conseil de classe en
Mars

Phase définitive (3^{ème} Trim)

**Demande d'orientation en
Mai
Proposition d'orientation**

En cas de désaccord :
Ultime dialogue, Appel

Orientation puis affectation

Procédure informatisée pour tous (AFFELNET)



ATTENTION ! Le nombre de places est **limité**
pour les demandes en lycées professionnels

et

pour certains enseignements d'exploration
de 2nde générale et technologique

5 vœux maximum

En juin tri et classement informatisés des candidats

Affectation en 2nde Générale et Technologique

Les lycées (d'enseignement général et technologique) sont sectorisés. C'est la carte scolaire. Elle assure aux élèves de l'académie, **en fonction de l'adresse de leur domicile, un accès prioritaire au lycée du secteur géographique** sur les enseignements d'exploration génériques.



Si vous souhaitez des enseignements d'exploration spécifiques de bons résultats scolaires vous donnent plus de chance d'obtenir votre demande.

Affectation en 2^{de} Professionnelle

Les notes de 3^e comptent pour l'entrée au lycée

Pour entrer en lycée professionnel, de **bons résultats** donnent plus de chance **d'obtenir la spécialité demandée**.



Des coefficients sont appliqués aux notes selon la formation ou la spécialité.

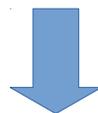
Certains CAP et Bac pro sont plus demandés que d'autres. Les places étant limitées, cela explique la **difficulté à obtenir satisfaction** sur ces formations*.

Il est donc **fortement conseillé de se porter candidat dans plusieurs établissements pour une même formation**

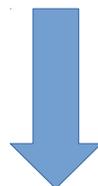
(nécessité de transport, d'internat...). 29

Barème académique/ capacités d'accueil

- Notes et/ou compétences (coeff)
- Attitude scolaire
- Bonus spécifique (1^{er} vœu, secteur, handicap...)



Décision d'affectation fin Juin



Notification aux familles



Inscription administrative au lycée par les familles

Attention aux formations les plus demandées :

3/4 Demandes pour 1 place :

- CAP Petite enfance
- CAP Coiffure
- Bac Pro Commerce
- Bac Pro ASSP

2 Demandes pour 1 place :

- Bac Pro systèmes électroniques numériques
- Bac Pro Assistant en Architecte

Lycées Privés

Les dossiers scolaires sont remis par les familles directement aux lycées.

Dispositifs d'aide à l'orientation

Journées portes ouvertes (dates disponibles sur CyberCollège)

Mini stages en établissements : Durant une journée ou une demi journée, l'élève découvre les cours spécifiques d'une formation

Forum et salons (Mondial des Métiers du 1^{er} au 4 Février à Eurexpo)

Pour vous renseigner

-Au CDI : documentation

-Au CIO de Montbrison : 0477585377

**-Permanences de la PsyEN (Conseillère d'orientation
psychologue) au collège :**

Le mardi et le jeudi après-midi (semaine A)

les rendez-vous sont pris à la vie scolaire